

LE DISCOURS RAPPORTE COMME PROCEDE DE  
DECONTEXTUALISATION ET DE RECYCLAGE DES DIRES  
D'AUTRUI

Joseph ANOH Adjé  
22 B.P. 1444 ABIDJAN 22  
**E-mail : [anohjoe@yahoo.fr](mailto:anohjoe@yahoo.fr)**  
**TEL (225) 07 79 29 45**

UNIVERSITE DE BOUAKE

**RESUME**

La problématique du discours rapporté dépasse le simple rapport de l'énonciation d'autrui que l'on insert directement ou indirectement dans sa propre énonciation en train de se faire. Quelle que soit la forme choisie, le discours rapporté est un moyen privilégié de décontextualisation et de recyclage du discours d'autrui. Il s'agit, en effet, d'extirper les mots de l'autre de leur contexte originel pour leur donner une « nouvelle existence », dans un nouveau cycle.

**MOTS CLES :**

Discours rapporté, contexte, cotexte, décontextualisation, recyclage.

**ABSTRACT :**

Reporting other people's speech is not a simple act of using these people's words directly or indirectly in our own statements. Whatever the form in use, reported speech is a preferred way to decontextualize and recycle other people's statements. This mainly consists in extracting a speaker's words from their original context and inserting them in a « new statement environment », in a new cycle.

**KEY WORDS :**

Reported speech, context, recycling, decontextualization.

Le discours rapporté, (désormais DR) constitue, on le sait, une énonciation sur une autre énonciation. Il suppose, en effet, une mise en relation de deux événements énonciatifs dont l'un, l'énonciation citante, intègre ou annonce l'avènement de l'autre, l'énonciation citée. Au cœur de ce processus se trouve l'énonciateur du discours citant qui, en rapportant le discours de l'autre, l'extrait de son cadre originel pour le mettre en perspective en l'actualisant et en lui donnant un éclairage personnel par le biais de multiples moyens.

L'objet du présent d'article est de montrer que rapporter le discours d'autrui dans son énonciation en cours, revient, d'une part, à le décontextualiser et, d'autre part, à le recycler, c'est-à-dire, à le remettre dans un nouvel ordre énonciatif.

Aussi dans la présente étude, les différents exemples illustratifs proviennent-ils d'œuvres romanesques, notamment celles de Kourouma, et d'articles de la presse écrite ivoirienne. Mais avant de montrer dans quelle mesure le DR contribue à la décontextualisation et au recyclage du discours d'autrui, quelques précisions terminologiques s'imposent pour mieux situer le cadre de la présente analyse.

## 1. QUELQUES PRECISIONS NOTIONELLES

Pour la clarté des propos à venir, il serait intéressant de visiter les notions de DR et celle d'énonciation.

### 1.1. Le discours rapporté

Le DR est une notion qui a été abondamment définie par bon nombre de linguistes. Il s'agit, notamment, de Laurence Rosier et de Jacqueline Authier-Revuz. Pour la première citée, il faut entendre par D « Les formes linguistiques permettant de rapporter ou de représenter, sous une forme directe ou indirecte, le discours d'autrui (il a dit que) ou son propre discours (je lui ai dit que). Rapporter signifie donc à la fois citer, c'est-à-dire reproduire intégralement un segment dit ou écrit, mais aussi résumer, reformuler, voire évoquer ou interpréter un discours »<sup>1</sup>. Quant à Jacqueline Authier-Revuz, en lieu et place du DR, elle propose une autre terminologie, à savoir, la « représentation du discours autre » (RDA). Parler de « représentation d'un discours autre pour le DR, dira-t-elle, c'est souligner l'appartenance de ce phénomène au champ du métalangage naturel »<sup>2</sup>.

Pour notre part, nous définirons le DR comme « tout procédé énonciatif qui permet à un locuteur (L) au moyen de divers éléments linguistiques et typographiques), de faire mention ou d'introduire, de manière explicite ou non, une ou plusieurs énonciations (E) (qui

<sup>1</sup> Laurence ROSIER, *Le discours rapporté en français*, Paris, ophrys, 2008, p 3

<sup>2</sup> Jacqueline AUTHIER-REVUZ, « Le Discours rapporté » in *Une Langue : le français*, sous la dir. de R. Thomassone, p. 192-201, Hachette, coll. Grands Repères culturels, 2001.

peuvent être des propos d'autrui mais aussi ses propres propos, tenus antérieurement), dans l'énonciation en cours. »<sup>3</sup>

Peuvent être considérées comme relevant du DR les séquences qui vont suivre.

(1)[Le roi murmura : « Le plus grand ! Assurément le plus talentueux ! »]  
(*Monnè, outrages et défis* : 43)

(2)[Il a dit que c'est l'argent de sa sœur qui a financé la Basilique de Yamoussoukro.]  
(*Quand on refuse on dit non* : 100)

(3)[Il s'agit d'un combat à mener, selon Mme Djibi, « pour éviter que la communauté internationale foule aux pieds la souveraineté et la dignité du peuple ivoirien, car toute société forte repose sur des lois et des institutions respectées de tous ».]  
(*Fraternité Matin* n° 13863 du lundi 24 janvier 2011 p 7)

Dans les séquences ci-dessus, on reconnaît respectivement le discours direct (désormais DD) en (1), le discours indirect (désormais DI) en (2), et une « forme en selon x » pour utiliser cette expression de Jacqueline Authier-Revuz<sup>4</sup> en (3). Les trois séquences ci-dessus sont loin, cependant, de représenter toutes les formes de DR. Cela dit, le DR tel que défini est une forme d'énonciation, second terme qu'il va falloir revisiter.

## 1.2. L'énonciation

De l'acception d'Emile Benveniste pour qui l'énonciation « est une mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation »<sup>5</sup> à celle de Catherine Kerbrat-Orecchioni qui entend par énonciation « le mécanisme d'engendrement d'un texte, le surgissement dans l'énoncé du sujet de l'énonciation, l'insertion du locuteur au sein de sa parole »<sup>6</sup> en passant par celle d'Oswald Ducrot qui perçoit l'énonciation comme « l'événement constitué par l'apparition d'un énoncé et qui considère aussi que la réalisation d'un énoncé est en effet un événement historique : existence est donné à quelque chose qui n'existait pas avant qu'on parle et qui n'existera plus après »<sup>7</sup>. La notion d'énonciation, on le voit, est diversement appréciée. Toutefois, dans la présente étude, c'est l'approche d'Oswald Ducrot, qui entend par énonciation des paroles proférées à un moment unique, qui retiendra notre attention. A partir de la conception d'Oswald Ducrot, il apparaît clairement que rapporter un discours dans sa propre énonciation en cours n'est pas seulement un phénomène de simple extraction des dires. C'est aussi et surtout un procédé de décontextualisation.

<sup>3</sup> Joseph Adjé ANOH, « Jeu et enjeux du discours rapporté dans l'œuvre romanesque d'Ahmadou Kourouma ». Thèse de doctorat d'état, université de Bouaké, 2011, p 69

<sup>4</sup> Jacqueline AUTHIER-REVUZ, « Modalisation autonymique et discours autre, quelques remarques » in *Modèles Linguistiques*, Vol. 35, 1997, p 33-51

<sup>5</sup> Emile BENVENISTE, *Problèmes de linguistique générale*, 2, Paris, Gallimard, 1974, p 80

<sup>6</sup> Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, *L'énonciation*, Paris, Armand Colin, 1999, p 34

<sup>7</sup> Oswald DUCROT, *Le dire et le dit*, Paris, Les éditions de minuit, 1984, p 179

## 2. LA CONTEXTUALISATION

L'interprétation d'un terme ou d'un énoncé est très souvent liée à un certain nombre de données situationnelles appelées contextes. Pour une meilleure compréhension de l'étude, ce terme mérite également d'être défini. Selon Dominique Maingueneau, il existe trois types de « contextes »<sup>8</sup>, à savoir, le contexte situationnel, le cotexte et les connaissances antérieures. Cependant, pour la présente analyse, seules les contextes situationnel et cotextuel seront pris en compte.

### 2.1. Le contexte situationnel

Il s'appréhende comme « le fait pour tout énoncé d'être réalisé dans une situation spatio-temporelle particulière qui comprend le locuteur, l'auditeur, les actions qu'ils font à ce moment-là et divers objets et événements extérieurs ».<sup>9</sup> Pour être un peu plus explicite, l'on dira que le contexte situationnel prend en compte l'environnement physique de l'énonciation. Mais, à lui seul, le contexte situationnel ne règle pas toute la question de l'interprétation, d'où le recours au cotexte.

### 2.2. Le cotexte

Par « cotexte » il faut entendre les séquences verbales qui se trouvent placées avant et / ou après l'unité à interpréter. Il s'agit, selon Dominique Maingueneau, de « l'environnement du terme dans la phrase ou l'environnement de la phrase dans un texte »<sup>10</sup>. Pour mieux appréhender l'idée de cotexte, examinons l'exemple 4 qui va suivre.

(4)[« Vous restez le président et le plus grand général de la République du Golfe tant qu'Allah ne reprendra pas le souffle qui vous anime. **Vous êtes chasseur** ! Vous resterez avec Ramsès II et Soundiata l'un des trois plus grands chasseurs de l'humanité. »]

(*En attendant le vote des bêtes sauvages : 9*)

Dans l'exemple ci-dessus, les séquences verbales qui se trouvent placées avant et après l'unité en gras (c'est nous qui soulignons) constituent les éléments du cotexte de cette unité. L'interprétation de la phrase en gras « Vous êtes chasseur ! » suppose la prise en compte du cotexte, c'est-à-dire, de l'environnement immédiat qui fournit des informations complémentaires sur le référent de « vous ».

<sup>8</sup> Dominique MAINGUENEAU, *Analyser les textes de communication*, Paris, Nathan, 2002, p 12

<sup>9</sup> Dominique MAINGUENEAU, Jacques FILLIOLET, Jean-Louis CHISS, *Introduction à la linguistique française*, Tome 2, Paris, Hachette, 2001, p 80

<sup>10</sup> Dominique MAINGUENEAU, Jacques FILLIOLET, Jean-Louis CHISS, *Idem*, p 79

De tout ce qui vient d'être dit, il ressort que toute énonciation, qu'elle soit de dimension phrastique ou non, s'inscrit, *ipso facto*, dans un contexte en dehors duquel son interprétation peut, le plus souvent, s'avérer problématique. Or un phénomène comme le DR qui est une composante essentielle de la pratique langagière, tend à décontextualiser l'énonciation de l'autre.

### 3. LE DISCOURS RAPPORTE ET LA DECONTEXTUALISATION DES DIRES AUTRES

En se fondant sur la définition ci-dessus, l'on se rend compte qu'en rapportant le discours de l'autre, on le décontextualise nécessairement. La décontextualisation est à percevoir au niveau situationnel, c'est-à-dire, l'environnement physique de l'énoncé, d'une part, et au niveau historique, d'autre part.

#### 3.1. La décontextualisation situationnelle

Elle est en relation avec le contexte situationnel. Il s'agit des conditions physiques de production des dires rapportés. Toute énonciation étant réalisée dans une situation spatio-temporelle particulière (Cf. 2.1.), le simple fait d'extirper tout ou une partie de celle-ci, de ce contexte originel, revient à la décontextualiser. Or, un phénomène comme le DR consiste, justement, à extraire les dires ou paroles d'autrui de leur contexte originel afin de les réinsérer dans une autre énonciation. En guise d'illustration de ce qui vient d'être dit, examinons la séquence (5) que voici.

(5)[Houphouët avait dit que la terre appartenait à celui qui la cultivait.]

(*Quand on refuse on dit non* : 61)

La séquence (5) est un exemple de DI. Le second narrateur dans *Quand on refuse on dit non*, en l'occurrence, Fanta, rapporte ici, indirectement des propos attribués au Président Félix Houphouët-Boigny.<sup>11</sup> Il convient de rappeler que les dires d'Houphouët, à savoir, « la terre appartient à celui qui la met en valeur », s'inscrivent dans un contexte beaucoup plus général, qui est celui d'une conférence de presse prononcée en 1985 et en réponse à une question relative au problème du foncier rural. Les paroles du Président Houphouët-Boigny rapportées ici s'inscrivent donc dans une situation spatio-temporelle précise. En les faisant rapporter dans le roman par le personnage de Fanta, plusieurs années après, Kourouma fait fi du contexte originel. Les dires de Félix Houphouët-Boigny sont ainsi décontextualisés du

---

<sup>11</sup> Félix HOUPHOUËT-BOIGNY a été le premier Président de la République de Côte d'Ivoire qui a gouverné le pays de 1960 à sa mort le 07 décembre 1993.

point de vue même de la situation d'énonciation. Ils sont replacés dans une situation nouvelle qui est celle du contexte romanesque. En règle générale, en rapportant le discours d'autrui ou son propre discours tenu antérieurement, quel que soit le procédé utilisé, on procède à une décontextualisation de ces dires-là. Cette décontextualisation a lieu tant au niveau situationnel, on vient de le voir, qu'au niveau cotextuel. Le discours rapporté change, en effet, d'environnement cotextuel dans la mesure où les séquences verbales se trouvant avant et après le discours rapporté ne sont plus les mêmes que celles du contexte originel. Toute énonciation se ramenant à une séquence textuelle, il convient de distinguer un ordre puisque l'on a affaire à une chaîne commençant par un mot et terminant par un autre. C'est bien un ordre total au sens où l'on a toujours un terme de départ avec une relation de précédence. Or le « rapportage » qui la plupart du temps se résume à l'extraction des dires, revient à isoler des occurrences textuelles de leur cotexte énonciatif.

Outre cela, la décontextualisation peut aussi être envisagée d'un point de vue historique.

### 3.2. La décontextualisation historique.

Sur la base de la conception ducrotienne, indiquée un peu plus haut, qui entrevoit l'énonciation comme des paroles proférées à un moment unique, on dira que rapporter un discours, revient aussi à le décontextualiser historiquement. Pour le montrer, il convient de revisiter l'exemple (5) ci-dessus. Les dires rapportés du Président Félix Houphouët-Boigny ont été prononcés en 1985. C'est une énonciation unique qui a été produite à un instant (T). « Existence est donnée à quelque chose qui n'existait pas avant qu'on parle et qui n'existera plus après ».<sup>12</sup> Autrement précisé, en dehors de l'instant (T) qui équivaut au moment où ces paroles ont été dites par Félix Houphouët-Boigny, toutes les autres évocations ou représentations de celles-ci relèvent de l'histoire. Rapporter le discours d'autrui équivaut à l'extraire de son contexte historique pour le replacer dans un nouvel environnement énonciatif. Les propos rapportés sont ainsi extirpés d'une énonciation antérieure dont l'énonciation en cours ne retient aucun élément contextuel. Tout se passe comme si les dires extraits se racontaient eux-mêmes. Or, il s'agit, la plupart des cas, des dires produits par un locuteur dans un contexte donné. En les extirpant de leur contexte, les propos rapportés perdent de leur valeur significative et deviennent un jeu aux mains du locuteur citant qui a la latitude de les soumettre à toute sorte de manipulations. Cela n'a sans doute pas échappé à Diane Vincent et à Sylvie Dubois qui précisent que « l'extraction signifie qu'on gomme, en

---

<sup>12</sup> Oswald DUCROT, Op cit, p 179

totalité ou en partie, le contexte dans lequel les paroles étaient pleinement significatives ».<sup>13</sup> En d'autres mots, par l'extraction, le rapporteur procède à la décontextualisation du dire d'autrui. Le DR occupe une place importante dans le processus de communication même s'il arrive des situations où rapporter les propos d'autrui équivaut plus à une mise en exergue qu'à une décontextualisation.

Cela dit, le discours rapporté ne serait se limiter à la seule décontextualisation. Rapporter le discours d'autrui revient aussi à le recycler.

#### 4. LE DISCOURS RAPPORTE COMME PROCEDE DE RECYCLAGE

Le recyclage est une notion qui a été et qui continue d'être associée à l'écologie. Il intervient, le plus souvent, dans les questions relatives à l'environnement et au traitement des déchets. Mais, on va le voir, la problématique du recyclage va bien au-delà des questions environnementales dans la mesure où un phénomène linguistique comme le DR s'inscrit dans sa perspective.

##### 4.1. Le recyclage : une notion bifide

Le recyclage est une notion qui comporte une double dimension. Elle désigne, d'une part, une opération négative consistant à détruire et à transformer un objet usagé. Et, d'autre part, elle renvoie à une sorte de perfectionnement. Il s'agit de récupérer et de réutiliser des objets déjà usités. « Recycler, dira Jean-Jacques DELFOUR, c'est remettre dans le circuit mais tout dépend du circuit ».<sup>14</sup> Ces deux dimensions s'impliquent réciproquement et ne diffèrent pas de l'acception de Walter Moser pour qui « le recyclage veut dire insérer un objet dans un nouveau cycle de production ».<sup>15</sup> Le recyclage rejoint ici le concept de « réutilisation » et devient « ré-signification ». Il est à la fois contemporain et culturel.

A ce stade de l'étude, une question s'impose : comment un phénomène comme le DR peut-il s'inscrire dans une problématique comme celle du recyclage ?

##### 4.2. Rapporter comme recycler

Le DR a été largement défini (Cf. 1.1.) comme un procédé linguistique consistant à introduire le discours d'autrui ou son propre discours dans l'énonciation en cours. Il s'agit, ni

<sup>13</sup>Diane VINCENT, Sylvie DUBOIS, *Le discours rapporté au quotidien*, Québec, nuit blanche, 1997, p 19.

<sup>14</sup> Jean-Jacques DELFOUR, « Recyclage et télévision » in *La voix du regard*, Revue littéraire sur les arts de l'image, N° 18, Paris, Automne, 2005, p 13-28

<sup>15</sup> Walter MOSER, « Recyclages culturels. Elaboration d'une problématique » in *La recherche littéraire* (Objets et méthodes), Claude Duchet et S. Vachon. Montréal (dir), p 519-520

plus ni moins, de l'insertion, et de la réutilisation d'un énoncé déjà usité. Plusieurs formes de DR invitent à cela.

#### 4.2.1. Le Discours direct : une forme de récupération

Le DD que l'on peut réécrire syntaxiquement comme suit :  $DD = VI + : + \ll D \gg$  (Discours direct égal verbe introducteur suivi de deux points, suivi de guillemets ouvrants, suivi de discours, suivi de guillemets fermants) est une forme de récupération ou de réutilisation discursive. Le locuteur ou le scripteur reprend un discours ou un énoncé déjà produit à un instant (T), qui n'a plus d'existence après, selon Oswald Ducrot,<sup>16</sup> pour l'insérer dans un nouveau discours en cours. Il s'agit là, de la forme de recyclage qui, selon Walter Moser<sup>17</sup>, revient à un insérer un objet dans un nouveau cycle de production. Avec le DD, le discours cité, ici l'objet, ne subit pas de transformation en tant que tel dans la mesure où il s'agit de rapporter « textuellement », « littéralement » ou « fidèlement » le discours de l'autre. En guise d'illustration, considérons l'exemple 6 qui va suivre.

(6)[L'industriel américain Ford a dit : « On n'est pas un grand homme par ce qu'on réalise soi-même ou par ce qu'on sait faire, mais par la qualité des personnes dont on sait s'entourer. »]  
(*Quand on refuse on dit non* : 88)

La séquence 6 ci-dessus est un exemple de DD. Le narrateur rapporte, ici, des dires de l'industriel américain Ford. Le faisant, il récupère les propos de Ford à savoir « On n'est pas un grand homme par ce qu'on réalise soi-même ou par ce qu'on sait faire, mais par la qualité des personnes dont on sait s'entourer », propos tenus antérieurement et donc qui n'ont plus « d'existence ». La récupération se concrétise davantage, dans la mesure où lesdits propos, ici le discours citant, sont reversés ou réinsérés et réactualisés dans un nouveau cycle de production pour une nouvelle aventure énonciative. Les propos de Ford sont ainsi recyclés sans subir de transformation. Ce type de recyclage discursif « par récupération et réinsertion » s'oppose celui qui s'obtient à partir du DI.

#### 4.2.2. Le discours indirect : une forme de transformation

Le DI que l'on peut réécrire, du point de vue syntaxique, par la formule :  $DI = VI + QUE + D$  (Discours indirect égal verbe introducteur suivi de que, suivi de discours) est une forme de DR qui consiste en une transformation du discours autre. Le discours cité est ainsi reversé dans l'énonciation en cours. Contrairement au DD qui récupère l'entièreté des mots même de l'auteur, le DI procède à une reformulation de ces mêmes mots, mais en sauvegardant l'idée de l'auteur. Par le DI, le locuteur ou le scripteur recycle les dires autres.

<sup>16</sup> Oswald Ducrot, Op cit, p 179

<sup>17</sup> Walter MOSER, Ibidem



Toutefois, le discours autre n'est pas totalement détruit. Il subit une sorte de transformation partielle qui le rend distinguable. La séquence (7) que voici en est un parfait exemple.

(7)[Houphouët-Boigny proclama haut et fort que la terre ivoirienne appartenait à l'Etat ivoirien et à personne d'autre. Et cette terre appartiendrait définitivement à celui qui la mettrait en valeur.]  
(*Quand on refuse on dit non* : 89)

La séquence (7) est un exemple de DI avec *proclama* comme verbe introducteur, suivi de la conjonction *que*, suivi du discours de Félix Houphouët-Boigny, à savoir, *la terre ivoirienne appartenait à l'Etat ivoirien et à personne d'autre. Et cette terre appartiendrait définitivement à celui qui la mettrait en valeur.* Le discours rapporté indirect, ici les dires du Président Félix Houphouët-Boigny, qui peuvent être considérés comme l'objet à recycler, a subi quelques modifications. Les transformations sont le fait, principalement, des adverbes *haut et fort*, *définitivement*, et des adjectifs indéfinis *personne d'autre*. En raison de la présence des éléments qui viennent d'être précisés, le DI en (7) ne ressemble plus tout à fait au discours originel qui est : « *la terre appartient à celui qui la met en valeur* ». Les dires du président Houphouët-Boigny ont été recyclés, c'est-à-dire, transformés et réutilisés. La transformation n'est toutefois pas totale, dans la mesure où, avec le DI, l'on retrouve encore l'idée fondamentale qui sous-tend le discours initial.

A partir des DD et DI qui viennent d'être analysés (les autres formes de DR rejoignent plus ou moins ces deux types), l'on a pu se rendre compte que, rapporter le discours d'autrui n'est, ni plus ni moins, qu'une forme de recyclage de ce discours. Le discours rapporté ou cité apparaît, selon le cas, comme du matériau recyclé voire transformé. Mais, à la différence du recyclage écologique qui nécessite la destruction de l'objet, le recyclage énonciatif procède plutôt à la réutilisation, à la réinsertion ou à la transformation de l'objet à recycler.

Le DD, de ce point de vue, est une réutilisation des dires d'autrui, tenus antérieurement, dans un nouveau cycle énonciatif. Le discours initial cité est alors conservé dans sa textualité. Cela est perceptible au niveau de l'exemple (6). Le sentiment de la textualité est renforcé par la présence des guillemets ouvrants et fermants, à l'écrit, et par l'usage de l'expression « je cite » et « fin de citation », à l'oral. Avec la présence des guillemets et des expressions soulignées, le locuteur ou le scripteur indique clairement que les dires encadrés par les signes diacritiques et les expressions en question, ne sont pas de son fait. Il n'a fait que les reverser, c'est-à-dire, les introduire dans son énonciation en cours laquelle s'apparente à un nouveau cycle de production. Il convient de rappeler qu'ici, les paroles rapportées peuvent être ses propres dires exprimés antérieurement.

Le DI, en revanche, est une sorte de reprise avec transformation. On assiste, ici, à un acte de recyclage moins textuel. L'objet recyclé (le discours rapporté) subit des modifications par rapport au discours initial. Cela s'est vu au niveau de l'exemple (7) qui est un « recyclage » de « la terre appartient à celui qui la met en valeur ». Le locuteur a opéré des ajouts qui transforment, un tant soit peu, le discours originel. La transformation est d'autant plus réelle que, contrairement au DD, le DI n'admet aucun signe diacritique (à l'écrit) ni de quelconques expressions (à l'oral), qui permettrait d'identifier nettement la citation.

Au terme de la présente analyse, il ressort que le DR ne se résume pas à une simple question de technique énonciative consistant à représenter le discours autre dans le discours en train de se faire. En rapportant, l'on décontextualise nécessairement les dires d'autrui appartenant, originellement, à un espace énonciatif muni d'un système de coordonnées subjectives et spatio-temporelles. La décontextualisation consiste alors à extraire des paroles de cet espace énonciatif pour les replacer dans un nouveau contexte. De même le recyclage est un paradigme qui ne saurait être réservé au seul domaine écologique. Tout objet, en effet, peut être recyclé. Cela est également vrai pour le discours. Aussi rapporter un discours dans son énonciation en cours c'est, en partie, le recycler, c'est-à-dire, redonner vie à quelque chose qui n'en avait plus. Tout porte à croire que, désormais, l'on vit dans une culture de recyclage. C'est un élément caractéristique de la culture contemporaine. Ainsi des termes comme la récréation, la réécriture, la reconversion, le discours rapporté...etc. ont-ils des accointances avec la notion de recyclage qui demeure un paradigme fédérateur et fortement polyphonique.

## BIBLIOGRAPHIE

- ANOH Adjé Joseph, « Jeu et enjeux du discours rapporté dans l'œuvre Romanesque d'Ahmadou Kourouma ». Thèse de doctorat d'état préparée et soutenue sous la direction du professeur François ADOPO, à l'université de Bouaké, janvier 2011, 472p
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, « Le Discours rapporté » in *Une Langue : le français*, sous la dir. de R. Thomassone, p. 192-201, Hachette, coll. Grands Repères culturels, 2001.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, « Modalisation autonymique et discours autre, quelques remarques » in *Modèles Linguistiques*, Vol. 35, 1997, p 33-51
- BENVENISTE Emile, *Problèmes de linguistique générale*, 2, Paris, Gallimard, 1974, 286p
- DELFOUR Jean-Jacques, « Recyclage et télévision » in *La voix du regard*, Revue littéraire sur les arts de l'image, N°18, Paris, Automne, 2005, p 13-28
- DUCROT Oswald, *Le dire et le dit*, Paris, Les éditions de minuit, 1984, 237p
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *L'énonciation*, Paris, Armand Colin, 1999, 263p
- MAINGUENEAU Dominique, *Analyser les textes de communication*, Paris, Nathan, 2002, 211p
- MAINGUENEAU Dominique, Jacques FILLIOLET, Jean-Louis CHISS, *Introduction à la linguistique française*, Tome 2, Paris, Hachette, 2001, 661p
- MOSER Walter, « Recyclages culturels. Elaboration d'une problématique » in *La recherche littéraire* (Objets et méthodes), Claude Duchet et S. Vachon. Montréal (dir), p 519-520
- VINCENT Diane, DUBOIS Sylvie, *Le discours rapporté au quotidien*, Québec, nuit blanche, 1997, 141p

